



JE FABRIQUE
MON AVENIR

GUIDE PRATIQUE Site de Périgueux 2019/2020

UIMM

PÔLE FORMATION
Nouvelle-Aquitaine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



C • F • A • I
Aquitaine

ACCÈS



EN VOITURE

Par l'autoroute A 89 : sortie N°15 PERIGUEUX CENTRE



EN BUS

Depuis la GARE de PERIGUEUX

PERIBUS : Ligne E6 Gare SNCF / Les Crouchaux direction Les Crouchaux

Temps moyen estimé environ 15 minutes

LUNDI AU VENDREDI

Gare SNCF	07:32	07:44	08:37	17:01	17:56
Maréchal Juin	07:33	07:45	08:38	17:02	17:57
Trésorerie Municipale	07:36	07:48	08:41	17:06	18:00
Ferdinand Dupuy	07:37	07:49	08:42	17:07	18:01
Pl. du 8 mai	07:41	07:53	08:47	17:13	18:06
Créavallée Nord	07:48	08:00	08:54	17:22	18:15
Pôle Interconsulaire	07:49	08:01	08:55	17:23	18:16
Les Crouchaux	I	08:03	08:57	17:25	18:18

Les Crouchaux	07:20	08:07	I	I	17:27	I
Pôle Interconsulaire	07:22	08:09	16:37	17:08	17:29	17:42
Créavallée Nord	07:22	08:09	16:37	17:08	17:29	17:42
Pl. du 8 mai	07:31	08:19	16:45	17:16	17:39	17:50
Ferdinand Dupuy	07:34	08:22	16:48	17:19	17:42	17:53
Trésorerie Municipale	07:35	08:23	16:49	17:20	17:43	17:54
Maréchal Juin	07:37	08:26	16:51	17:23	17:46	17:57
Gare SNCF	07:40	08:29	16:54	17:26	17:49	18:00



Espace PERIBUS - 22 cours Montaigne - 24000 Périgueux

05 53 53 30 37 – www.peribus.fr

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8H00 à 18H30

Depuis 2006, le Pôle Formation CFAI Aquitaine est engagé dans la politique régionale de formation des personnes handicapées.

Le 30 janvier 2019, l'UIMM La Fabrique de l'Avenir et l'Agefiph ont signé une convention de partenariat. Une nouvelle étape qui vise à accélérer l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans l'industrie.

Avec l'appui du CRFH, Centre Ressource Formation Handicap, le Pôle Formation Nouvelle – Aquitaine CFAI Aquitaine met en place un protocole adapté d'accueil et de suivi individualisé de l'apprenti, en lien avec l'ensemble des partenaires compétents, s'engageant ainsi à donner à tous les mêmes chances de réussite conformément aux exigences de la loi sur le handicap du 11 février 2005.

Deux référentes handicap sont dédiées à l'accompagnement des jeunes en situation de handicap avec ou sans RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et de leur famille, dans toutes les étapes de la formation par apprentissage : dès le dépôt du dossier de candidature et tout au long de leur formation jusqu'à l'obtention du diplôme. Elles aident également à constituer le dossier administratif en vue de la reconnaissance RQTH, à remplir les dossiers de demande d'aménagement des examens, facilite la relation avec l'entreprise et mettent en place les aménagements adaptés pendant la formation.

Référentes Handicap Pôle Formation CFAI Aquitaine :

Nadège Delord : n_delord@cfai-aquitaine.org

Estelle Lafourcade : e_lafourcade@cfai-aquitaine.org

AIDES FINANCIÈRES POUR L'APPRENTI

Les apprenti(e)s du Pôle Formation CFAI Aquitaine peuvent bénéficier d'un accompagnement financier de la région Nouvelle-Aquitaine : Pour plus d'informations sur les aides financières pour l'apprenti, rendez-vous sur :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/thematique/formation-et-emploi/apprenti/>

PERMIS B

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide régionale au financement du permis B

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/dispositifs-region/permis-conduire-region-peut-vous-aider.html>

FONDS SOCIAL D'AIDE AUX APPRENTIS

La Région propose également un Fonds Social d'Aide aux Apprenti(e)s (qui rencontrent des difficultés financières ponctuelles les empêchant de suivre leur formation dans de bonnes conditions ou les conduisant à rompre leur contrat.

Le FSAA s'inscrit donc dans une stratégie de sécurisation du parcours et intervient par défaut ou en complément d'aides déjà existantes Ce fonds peut être un véritable filet protecteur sur lequel le jeune peut s'appuyer.

Après une étude individualisée tenant compte de l'environnement social, professionnel et financier du jeune, le dossier est soumis à une commission interne en situation d'urgence ou à la commission du Conseil Régional en fonction de la situation. L'aide est versée directement aux créanciers et/ou fournisseurs de l'apprenti(e) par le biais du CFA En cas d'impossibilité, elle peut être versée à l'apprenti(e).

Interlocutrice au sein du Pôle Formation CFAI :

Nadège DELORD 06 08 81 86 48 n_delord@cfai-aquitaine.org

Pour plus d'informations, rendez vous sur :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-social-daides-aux-apprentis-fsaa/>

DISPOSITIF ACTION LOGEMENT

AIDES POUR TOUS

Les dispositifs pour vous aider à payer votre loyer et vos charges sont :
<http://www.jeuneabordeaux.fr/me-loger/aides-financieres>
<http://www.caf.fr>

L'AIDE MOBILI-JEUNE® est une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole (Salariés du secteur agricole, l'aide Agri-Mobili-Jeune® vous est proposée).

Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois. L'aide est versée semestriellement durant votre année d'alternance en cours (soit deux versements représentant chacun 6 mois).

<https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune>

L'AVANCE LOCA-PASS® permet de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois. Son montant est de 1 200 € maximum.

Cette aide au logement est ouverte aux jeunes de moins de 30 ans et aux salariés du secteur privé non agricole quel que soit son âge (salariés du secteur agricole, l'avance Agri-Loca-Pass vous est proposée).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>

VISALE est une caution accordée par Action Logement au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.

Grâce à cette garantie fiable et gratuite, les locataires (voir liste des bénéficiaires) trouvent plus facilement un logement en rassurant leur futur propriétaire.

<https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>

HÉBERGEMENT

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et SOLIHA Nouvelle Aquitaine soucieux d'accompagner les jeunes tout au long de leur parcours de formation mettent en place les conditions favorables à l'hébergement des jeunes.

Le dispositif « *Un, Deux, Toit* » est une solution basée sur le partage de lieux de vie, avec une offre de chambres chez l'habitant et un accompagnement à la location.

Il a été lancé en 2010 par la Région Aquitaine et couvre aujourd'hui l'ensemble de la Région Nouvelle Aquitaine.

La Région finance un service d'accompagnement porté par **SOLIHA**, qui assure :

- La parution et la gestion des annonces
- L'enregistrement des demandes
- La mise en relation des offres et des demandes d'hébergement,

Un accompagnement pour la contractualisation du séjour et la définition des règles de vie.

Une intermédiation pendant la durée de l'hébergement chez le propriétaire.

<https://www.operationundeux toit.fr>

HÉBERGEMENT

Plusieurs solutions vous sont proposées :

INTERNAT

Lycée Agricole de Coulounieix Chamiers

Fermeture pendant les vacances scolaires

Trajet de 10 minutes en bus depuis le centre de formation via la ligne Nord /Sud express

Facturation directement par l'internat

HÔTELS

FORMULE 1 (convention de partenariat)

Espace Agora

24750 Boulazac

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

Résidence du Campus des Métiers (convention de partenariat)

24750 Boulazac

Trajet de 50 minutes en bus depuis le centre de formation ou

20 minutes en voiture

possibilité de restauration : petit-déjeuner / repas du soir

RESTAURATION

Un espace de détente convivial équipé (machine à café, distributeur de boissons et snacks, micro ondes, réfrigérateur) offre la possibilité de déjeuner sur place en amenant son repas.



À PROXIMITÉ

Sandwicherie à environ 200 m
Centre commercial à moins de 5 minutes
en voiture ou en transport en commun

ÉQUIPEMENTS

FOURNITURES SCOLAIRES

Liste fournie en juillet avec les documents de rentrée

TENUES D'ATELIER

- EPI (Equipements de Protection Individuelle)
Gants, lunettes, bouchons d'oreilles, chaussures de sécurité
(Fournis gratuitement)
- Vêtements de travail
Veste, tee-shirt, pantalon
Nous consulter

800m²

DE PLATEAUX TECHNIQUES ET
DE RESSOURCES NUMÉRIQUES
MODERNES ET PERFORMANTS

UN OUTIL DE FORMATION
ADAPTÉ AUX EXIGENCES
DES ENTREPRISES



LE SITE DE TARNOS EN PHOTOS





VOS CONTACTS

BORDEAUX - BRUGES
Maison de l'Industrie
35/40, avenue Maryse Bastié
33523 BRUGES
05 56 57 44 50

Interlocutrices entreprises et sourcing

Nathalie HECQUARD
06 26 64 10 39
Stéphanie LEMARQUIS-HERVE
06 85 70 62 68
Corinne FAVAREL
06 67 90 48 06

Tous diplômés du CAP
à l'INGENIEUR

REIGNAC
3, le Grand Verger
33860 REIGNAC

Interlocutrice entreprises et sourcing
Stéphanie LABADIE
06 27 24 10 90

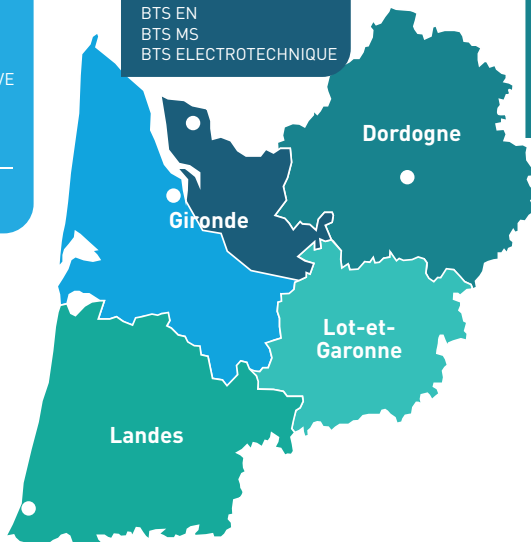
CAP RICS
BAC PRO MEI
BAC PRO TCI
BTS CIRA
BTS EN
BTS MS
BTS ELECTROTECHNIQUE

PÉRIGUEUX
Cré@vallée Nord
Boulevard des Saveurs
24660 COULOUNIEUX
CHAMIERES

Interlocuteur entreprises et sourcing

Philippe FRANCOIS
06 73 75 71 55

CAP RICS
BAC PRO TFCA
BAC PRO MEI
BAC PRO TCI
BAC PRO PLP
BTS MS
BTS TC



TARNOS
Espace Technologique
Jean Bertin
2 rue Hélène Boucher
40220 TARNOS

Interlocutrice sourcing
Isabelle MANSARD
06 85 76 09 03

Interlocutrice entreprises
Amélie FERRERES
07 63 09 93 41

CAP RICS
BAC PRO MEI
BAC PRO TCI
BAC PRO PLP
BAC PRO TU
BTS MS

www.formation-maisonindustrie.com

Suivez-nous !



DES PARTENARIATS SOLIDES AVEC DES ACTEURS MAJEURS POUR LA FORMATION SUR LE TERRITOIRE :

